

## Le NEPAD



Dossier thématique - septembre 06

*dossier réalisé avec le soutien de la  
Direction Générale de la Coopération au  
Développement (DGCD)*

## *Le NEPAD*

Le NEPAD, ou New Partnership for Africa's Development, est un ambitieux plan de redressement pour l'Afrique approuvé lors du 37<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine en juillet 2001. Si pour certains, il incarne beaucoup d'espoir pour ce continent, d'autres n'hésitent pas à le remettre fondamentalement en cause. La voie médiane équivaldrait à l'assortir de recommandations incontournables afin de ne pas manquer les objectifs poursuivis. Bref, un dossier complexe qui mérite que l'on se penche sur ses aspects positifs comme négatifs. Frères des Hommes propose de vous y plonger en découvrant différentes analyses, du Nord au Sud.

### **Tables des matières**

**page**

- Le NEPAD, illustration des divergences autour des théories du développement..... 3
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) : un pilier central du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) - Ses limites au Rwanda..... 16
- Le NEPAD vu par un Africain Interview de Zeba Yacouba, coordinateur de Dakupa au Burkina Faso..... 20

Le NEPAD, illustration des divergences autour des théories du développement  
*Par Xavier Moser*

Le NEPAD ou New Partnership for Africa's Development est une nouvelle stratégie de développement pour l'Afrique présentée en 2001. Il s'agit d'un plan de redressement ambitieux pour l'Afrique visant à mettre au point une stratégie commune et à réellement fédérer les efforts pour enfin réussir à sortir de l'ornière le continent africain.

Dans les textes officiels, beaucoup d'espoirs reposent sur le NEPAD qui se présente comme une approche novatrice et globale. La grande nouveauté est qu'il s'agirait pour la première fois d'un plan pensé et élaboré par les Africains et pour les Africains. Cependant, un grand nombre de critiques se sont immédiatement fait entendre pour dénoncer le contenu du plan et ses limites ainsi que pour dire qu'à nouveau, la déception sera au rendez-vous si on en attend de réelles avancées à partir d'un tel projet pour ce continent.

Le NEPAD remet donc sur la table un débat classique caractérisant les discours sur le développement. Ce débat met face à face, d'un côté, le discours dit « dominant », émanant le plus souvent des institutions officielles et gouvernements ; et de l'autre, la critique formulée par des mouvements sociaux ou organisations de la société civile dénonçant derrière ce discours les intentions d'un Nord qui cherche à contrôler le Sud.

Ainsi, d'un côté, le NEPAD est officiellement présenté comme une avancée très intéressante, prometteuse et même incontournable. Le PNUD (2005) citait par exemple à son sujet : « L'idée de base, [est] que les pays africains prennent eux-mêmes leur développement en main, qu'ils le planifient et le réalisent eux-mêmes avec l'aide des pays donateurs et des organisations internationales ». Et plus récemment, le Président du Nigéria Obasanjo, ayant été fort impliqué dans la mise en route du plan, déclarait : "Nous ne devons pas sous-estimer les réalisations du NEPAD. C'est très important que le monde soit impliqué et croie en lui »<sup>1</sup>. A côté de cela, d'autres voix n'hésitent pas à taxer le NEPAD de nouveau plan visant ni plus ni moins à conforter la néo-colonisation du continent par les pouvoirs économiques et financiers du Nord.

Cette complète divergence illustre aussi une fois de plus la difficulté pour le commun des mortels de se positionner face à ces questions Nord/Sud.

En prenant comme support le NEPAD, nous essaierons à l'aide de quelques exemples de situer le contenu de ces deux approches différentes. Nous commencerons par présenter, dans ses grandes lignes, la version officielle du NEPAD. Une deuxième partie sera consacrée à faire le tour des principales critiques qui lui ont été adressées. Nous nous pencherons ensuite sur un rapport de l'ONU réalisé en 2002 qui fait une analyse du NEPAD surtout en termes d'implications pour les responsables africains<sup>2</sup>. L'ONU soutient bien entendu ce plan tout en

---

<sup>1</sup> Voir [www.nepad.org](http://www.nepad.org)

<sup>2</sup> Economic Commission Africa (ECA), Johannesburg 2002, "What NEPAD implies for african policy makers ?"

l'agrémentant de recommandations et de mises en garde, à l'égard des responsables, au Sud et au Nord...

## **A. Présentation du NEPAD**

Le document a été officiellement approuvé par les pays africains lors du 37<sup>ième</sup> sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en juillet 2001. En fait, il est présenté comme un plan émanant de l'Afrique et ayant été bien accueilli par la « communauté internationale ». En fait, ce plan ambitieux aurait fait l'objet d'un mandat de l'OUA adressé à 5 chefs d'Etat africains en vue de promouvoir « un cadre socio-économique intégré de développement pour l'Afrique ».

### **Nouveau partenariat**

Le NEPAD se présente comme un plan à l'échelle continentale qui permettrait à l'Afrique de « s'extraire du malaise du sous-développement et de l'exclusion de la globalisation ». La participation des populations occupe aussi une place importante : on veut en effet un plan que puissent s'approprier les populations africaines unies dans leur diversité. Dans l'introduction, on y fait référence au passé historique de l'Afrique qui a depuis trop longtemps été exploitée et mérite aujourd'hui sa place au soleil. C'est aussi un appel à tous les Africains dans leur diversité à prendre conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de se mobiliser, à se prendre en main en vue de mettre fin à une plus grande marginalisation du continent et d'assurer son développement en comblant le fossé existant avec les pays développés.

Il est question d'un nouveau type de collaboration avec les « partenaires du développement » que sont les gouvernements des pays riches, les institutions internationales et les ONG. On parle de la nécessité de changer le type de partenariat actuel en proposant de nouvelles recommandations pour les uns et les autres.

On veut aussi un plan qui soit crédible et réalisable. On reconnaît que les ajustements structurels des années passées n'ont été qu'une solution partielle et que le domaine des services sociaux, en particulier, a été oublié. On admet aussi que les recettes préconisées pour sortir l'Afrique de la pauvreté étaient à « taille unique » et qu'il est primordial de prendre plus en compte la diversité de l'Afrique.

Le NEPAD s'inscrit complètement dans la mouvance des Objectifs du Millénaire et vise à accélérer les progrès en vue de leur réalisation.

Deux thèmes peuvent peut-être être épinglés comme priorités : la bonne gouvernance et la bonne gestion des comptes publics (« public accountability »). On sait, d'une part, que la corruption et les détournements du fonds ont fait beaucoup de tort à l'Afrique et d'autre part, que l'Occident conditionne son aide financière à un meilleur respect des « droits de l'homme ». Des thèmes comme la « démocratie » ou « l'Etat de droit » étaient par ailleurs

tout à fait à l'ordre du jour lors du Sommet du Millénaire. A tous les niveaux de pouvoir, on souhaite plus de transparence, moins de corruption, des comptes et des gestions fiables.

### **Le « mécanisme d'évaluation par les pairs » (MEP)**

Les chefs d'Etat africains s'engagent à adopter des codes, normes et indicateurs de bonne gouvernance précis et à trouver une méthode qui permette de contrôler leurs performances. Pour ce faire, le NEPAD prévoit un « mécanisme d'évaluation par les pairs » qui fait réellement partie des originalités du plan. Ce mécanisme propose que les politiques des gouvernements, que ce soit en termes politiques ou économiques, soient évaluées par d'autres chefs d'Etat (les « pairs »). Ce mécanisme n'est pas obligatoire, du moins en théorie. Jusqu'à présent, une petite trentaine de pays se sont inscrits.

Sur base d'un questionnaire standard sur la gouvernance politique, économique et sur la gestion des entreprises ainsi que sur le développement socio-économique, un groupe d'experts rédige un rapport à la suite duquel les chefs d'Etat se rencontrent et discutent...Le PNUD a débloqué plusieurs millions de dollars en appui au MEP.

Quant à la « public accountability », on la présente aussi comme un des problèmes récurrents pour l'Afrique : mauvaise gestion des comptes, mauvaise gestion de l'argent public, mauvaises allocations, déperditions... Bref, tous ces éléments considérés comme décourageants par la communauté des donateurs. Et de proposer, dans le cadre du NEPAD, de nouveaux systèmes tels qu'un « modèle de dépenses à moyen terme » ou une « Commission de révision des dépenses publiques ». L'objectif est réellement de rationaliser et réorganiser les dépenses publiques. Un des moyens est par exemple de réduire le nombre de projets pour se concentrer davantage sur certains d'entre eux.

### **Autres dispositions économiques**

La stabilité macro-économique reste un objectif important. Il est aussi demandé aux chefs d'Etat africains de s'engager à suivre ce qui est présenté comme des comportements « standards » en matière de politique fiscale et monétaire et de prendre les mesures institutionnelles nécessaires (Par exemple : prise de mesures en lien avec la gestion de la banque centrale du pays en question).

On encourage un nouveau partenariat aussi entre secteur privé et secteur public comme moyen privilégié pour attirer le capital en Afrique. On insiste à nouveau sur la nécessité de mettre en place des structures permettant de gérer ce type de partenariat, surtout via l'amélioration des capacités des fonctionnaires des gouvernements centraux ou locaux. Concrètement, on pense que la privatisation de pans de l'Etat est le meilleur moyen de répondre aux énormes besoins non satisfaits en matière d'infrastructures ou dans le domaine social.

## ***Dette et aide au développement***

En ce qui concerne le problème de la dette, on réaffirme les mécanismes actuels de remise de dette (Initiative Pays Pauvres Très Endettés et Club de Paris), tout en parlant de la possibilité d'aller plus loin dans le cadre du NEPAD. Cependant, on souligne aussi que toute remise de dette est conditionnée à la mise en place de politiques qui s'inscrivent dans les fameux « documents stratégiques de réduction de la pauvreté » (DSRP)<sup>3</sup> exigés par la Banque Mondiale. Ces plans de réduction de la pauvreté sont considérés comme une garantie indispensable en vue de s'assurer de la capacité réelle des pays à absorber les nouvelles ressources.

Quant au chapitre de l'aide au développement, à savoir les flux financiers en provenance des pays industrialisés, on reconnaît la nécessité de fournir plus d'aide au continent africain, mais surtout d'améliorer grandement la manière de fournir cette aide, en particulier par le biais d'une gestion concertée de l'ensemble des fonds octroyés à l'Afrique. Un des objectifs du NEPAD est aussi d'incorporer les nouveaux fonds internationaux directement dans les budgets étatiques quand la situation institutionnelle le permet. Tout cela est censé répondre au souci de la communauté des donateurs quant à la manière d'utiliser de manière effective les fonds donnés.

### **B. Principales critiques adressées au NEPAD**

La première critique est que le NEPAD reste dans une approche très paternaliste du Nord envers le Sud. Ce sont les recettes du Nord qui sont imposées sans remise en question aucune. On reste bien dans une optique « rattrapage » : le développement pour le Sud consiste à rattraper le Nord.

En fait, cette approche est une illustration de l'idéologie qui sous-tend le discours à l'œuvre dans le NEPAD selon laquelle l'Afrique n'a pas de choix : elle doit s'intégrer à la mondialisation ou se marginaliser et disparaître. D'ailleurs, tout plan de redressement visant une position plus autonome de l'Afrique ou des politiques plus nationalistes pour les différents pays a toujours été accueilli comme une tentative de fragmentation, d'isolation, de marginalisation.

Les solutions proposées dans le NEPAD rejettent visiblement aussi toute idée de responsabilité historique du Nord vis-à-vis de l'Afrique. Dans un texte de présentation, le PNUD ne déclare-t-il pas : « Beaucoup d'obstacles au développement ont leur origine dans une gouvernance peu démocratique et inefficace, corrompue, excluant les populations de toute participation et incapable de fournir les services de base ou de formuler une stratégie cohérente pour améliorer la vie des peuples »<sup>4</sup>. On garde donc les hypothèses maîtresses du système de valeur actuel : les pays pauvres ont surtout besoin de plus de finances, plus de marché...

On ne parle pas non plus du fait que la globalisation va de pair avec une augmentation massive des inégalités.

---

<sup>3</sup> voir encadré à la fin de l'article

<sup>4</sup> PNUD 2005

## **Le NEPAD d'essence ultra-libérale**

Le NEPAD ne fait plus référence explicite aux institutions de Bretton Woods qui sont devenues très impopulaires. Toutefois, il est considéré comme d'essence ultra-libérale. Une illustration de cet état de choses est que les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) imposés par la Banque mondiale et le FMI sont au centre du NEPAD. Pour certains, il s'agit bien là du nouveau moyen qui a été choisi pour perpétuer les ajustements structurels au Sud. Selon les critiques, ces mesures d'austérité économique qui pèsent très lourd sur les épaules des populations africaines permettent de détourner une grande partie du PNB africain et de le dévier sous forme de transferts vers le Nord (principalement via le service de la dette). On voit aussi toute l'importance de la question de la dette qui empêche les pays de garder un tant soit peu d'autonomie et de marge de manœuvre dans leurs politiques. Cette politique non seulement continue à affaiblir le continent, mais entretient également sa dépendance. On peut y voir aussi la volonté d'empêcher la formation d'un véritable contre-pouvoir économique africain.

## **L'origine du NEPAD**

Pour les détracteurs du nouveau partenariat, il est également très important de faire la vérité sur l'origine véritable de cette stratégie continentale. Pour Maktar Diouf, chercheur à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar, « le Nepad n'est pas un document africain et son objectif n'est pas le développement du continent ». Dans son article<sup>5</sup>, il tente de retracer la véritable origine du NEPAD. Il montre en fait que la volonté de mettre sur pied des plans de redressement pour le Sud a été exprimée au cours de plusieurs conférences. Dès 1993, lors de la Conférence de Tokyo sur le développement africain, à une époque où aucun des dirigeants africains actuels responsables du NEPAD n'était en place, il était déjà question que les pays africains mettent sur pied une stratégie de développement propre, précise l'auteur. Mais, c'est au Sommet du G8 de Lyon de 1996 que l'idée d'une nouvelle collaboration entre le G8, l'ONU, la Banque Mondiale et le FMI est présentée pour la première fois. Ce thème sera réitéré lors de sommets et conférences ultérieurs, on parle d'attaquer les causes profondes de la pauvreté, de saisir les nouvelles opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information. Tous ces rassemblements, nous montre l'auteur, sont davantage des sommets organisés par les pays riches et non par l'Afrique. Aujourd'hui, les responsables actuels du NEPAD (celui-ci possède en effet une structure et des institutions propres : un comité de direction, des sous-comités...) reconnaissent qu'ils ne sont pas à l'origine de ce plan.

D'une manière plus générale, le NEPAD peut être vu comme une manière d'ouvrir l'Afrique à d'autres continents. La coopération officielle avec l'Afrique avait, en effet, jusque là été limitée à l'Europe (dans le cadre des Accords de Lomé puis de Cotonou à partir de 2000). Or, le NEPAD prévoit l'extension du partenariat de l'Afrique avec les autres pays de l'OCDE. Derrière cela, on peut y lire la volonté américaine de présence sur le continent qui se concrétisera d'ailleurs par l'AGO (African Growth and Opportunity Act). Celui-ci est un accord commercial préférentiel couvrant 6.500

---

<sup>5</sup> Voir DIOUF, 2005

produits qui peuvent être exportés vers les Etats-Unis sans taxe douanière jusqu'en 2015.

Ainsi, on reproche que dans les faits, seuls quelques chefs d'Etat africains ont été impliqués, ceux-là mêmes qui sont présentés comme les « moteurs » du NEPAD.

### **Des plans alternatifs**

On sait qu'au sortir de la colonisation, les années 60-70<sup>6</sup> étaient marquées par la grande confiance mise par les élites africaines dans des plans nationalistes de développement prévoyant, par exemple, des politiques propres d'industrialisation. Toutes ces tentatives ont échoué. Le climat de guerre froide qui régnait à l'époque n'y était pas étranger. Cette période s'est terminée par la crise de la dette du Tiers-Monde. Les politiques d'ajustement qui ont suivi ont inauguré ce qu'on a appelé la « décennie perdue du développement ». Même si ces plans d'ajustement structurels (PAS) comportaient déjà une orientation marquée vers l'international (commerce, capitaux,...), les années '90 ont consacré le règne de la globalisation. Le maître mot est alors devenu l'intégration dans le système économique globalisé. Le NEPAD s'inscrit bien dans cette idéologie qui reste dominante aujourd'hui.

Des initiatives purement africaines ont pourtant existé. On cite souvent le Plan d'Action de Lagos (PAL) de 1980 qui comportait les éléments d'une réelle stratégie africaine. Ce plan prônait, par exemple, une solidarité africaine autour de la revendication d'une annulation totale de la dette. Pour ses promoteurs, cela constituait une condition sine qua non à une réelle possibilité de démarrage pour le continent. Ce plan, comme d'autres, a été perçu comme une stratégie de déconnexion, comme « le contraire de la mondialisation »<sup>7</sup> et tous ont été tous évincés. En l'occurrence, le PAL a été suivi en 1981 par le fameux Rapport Berg de la Banque Mondiale qui semblait chercher à remettre le plus vite possible le mauvais élève sur la bonne voie. Le Rapport Berg a été, en fait, « l'Acte de Naissance » des PAS qui allaient suivre.

En lien avec cette partie, une importante critique adressée au NEPAD est de ne faire aucune référence à une série d'analystes ainsi qu'à des économistes actuels de renom ayant travaillé sur l'Afrique (tel que Samir Amin) et proposé des plans non dénués d'intérêt.

### **Bonne gouvernance et démocratie**

Un autre élément relevé par certains analystes critiques est lié à l'imposition de critères politiques aux Etats africains.

Pour M. DIOUF, un des objectifs cachés du NEPAD est d'introduire des dispositions politiques dans la coopération Nord/Sud avec l'Afrique. En effet, les institutions financières internationales n'ont pas dans leurs statuts la possibilité de faire des recommandations autres qu'économiques. Il faut préciser que l'Union Européenne, pour la première fois dans les accords de Lomé de 1989, avait introduit des

---

<sup>6</sup> Shivji 2005

<sup>7</sup> DIOUF 2004

conditions politiques en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme. Celles-ci étaient accompagnées de certaines sanctions allant jusqu'à la suppression de l'accord de coopération. Or, le NEPAD contient une série de recommandations d'ordre politique. Et même s'il ne prévoit pas de sanctions précises, contrairement aux accords de Lomé, il contient, selon M.DIOUF, divers éléments de pression adressés aux pays africains contre toute non-application des réformes qu'il contient.

Dans ce chapitre, on notera aussi que, même si l'adhésion au mécanisme d'évaluation par les pairs n'est pas obligatoire, il constitue, selon certains observateurs, une condition importante pour le déboursement de l'aide du Nord à destination de l'Afrique.

Plus grave, on déplore, contrairement aux discours, un manque flagrant de participation réelle de la société civile en général. Et si le NEPAD est souvent présenté comme « un appel à tout le peuple africain », il semble que, dans les faits, un nombre extrêmement réduit sinon dérisoire d'Africains auraient déjà entendu parler du NEPAD ...

On signalera, pour terminer, que plusieurs groupements africains et plate-formes ont pris position contre le NEPAD. Ainsi, le Forum Social Africain de l'année 2002 s'exprimait ainsi : "la plupart des participants au groupe ont rejeté le NEPAD et ont suggéré que des alternatives soient proposées. Il fut recommandé que soit rejetée la structure néo-libérale dans laquelle le NEPAD a été coulé et que soient discutés des modèles alternatifs de développement." <sup>8</sup> Et d'autres déclaraient : « Nous exprimons de l'appréhension par rapport à la prééminence donnée au NEPAD... Nous nous opposons à toute tentative de l'utiliser pour approfondir la dépendance externe de l'Afrique ainsi que l'exploitation de ses ressources »<sup>9</sup>.

### **C. Un rapport de l'ONU**

Pour continuer à se faire une idée du NEPAD, nous nous tournerons à présent vers un document de l'ONU intitulé « *Ce que le NEPAD implique pour les responsables politiques africains* ». Ce document réalisé par la Commission Economique pour l'Afrique (organe de l'ONU) fait le tour des implications du NEPAD pour les dirigeants africains mais aussi pour leurs « partenaires de développement » (pays de l'OCDE).

Il faut d'emblée dire que l'ONU reconnaît entièrement le bien-fondé du NEPAD en rappelant que les attentes mises dans celui-ci sont très hautes à savoir une croissance soutenue pour l'Afrique, une baisse de la pauvreté et des inégalités ainsi qu'une plus grande compétitivité. Les auteurs passent en revue les grands thèmes du NEPAD en y ajoutant des mises en garde et recommandations pour que ce plan atteigne réellement ses objectifs.

### **Analyse des DSRP**

L'analyse part des DSRP qui, comme on l'a dit, servent de lignes de conduite de base à la stratégie développée dans le NEPAD. L'ONU ne remet jamais

---

<sup>8</sup> The Africa Social Forum Report, Bamako, Mali, 9 January 2002

<sup>9</sup> The African Caucus on the 4th PrepCom on Financing for Development," New York, 25 January 2002

fondamentalement en cause les DSRP, mais reprend néanmoins certaines critiques qui ont été exprimées, notamment par certains dirigeants africains.

Elle relaie d'abord certaines critiques plus opérationnelles : les DSRP manquent de vision à long terme et ne montrent pas comment atteindre les buts dans des contextes très difficiles : « Comment des pays qui n'ont pas encore fait les réformes les plus élémentaires, pourraient-ils identifier un agenda de réformes très concentrées et susceptibles de donner des résultats rapides ? ». L'organisation internationale reproche aussi qu'on ne parle pas de la distribution des bénéfices de la croissance et qu'il ne soit pas question d'inclusion sociale et d'équité.

Par rapport aux politiques macro-économiques préconisées, l'ONU est d'avis que les programmes restent trop restrictifs même pour des pays où l'inflation a fortement baissé.<sup>10</sup> « Certains pays ont déjà subi en effet une première et une seconde génération de réformes, ces dernières signifiant des ajustements souvent très douloureux. Comment imaginer à présent une troisième génération ? ». L'ONU se demande même si l'on ne reste pas bloqué sur une certaine vision de l'économie sans envisager d'autres causes à l'inflation que celle d'une demande trop élevée. C'est en effet cette dernière hypothèse qui justifie le plus souvent l'imposition de politiques d'austérité économique. En fait, remettre en cause ce type d'hypothèse économique revient à remettre en cause les principes mêmes du credo néo-libéral. L'organisation internationale ajoute qu'on devrait davantage tenir compte de la diversité de l'Afrique, également dans les politiques et programmations concrètes. Rappelons que les DSRP sont un ensemble de recettes présentées comme uniques pour tout un continent.

Quant au manque de participation de la société civile qui est très souvent déploré au sujet de l'élaboration des DSRP, l'ONU se contente de faire référence à l'un des principaux problèmes qui est le manque de reconnaissance de la société civile par les gouvernements africains, ces derniers étant apparemment présentés comme seuls responsables.

### **Priorité au secteur privé**

L'ONU s'inscrit dans le consensus selon lequel le secteur privé (à savoir les entreprises) est une priorité centrale pour le NEPAD. On avance que même si l'Afrique a besoin d'allègement de dette et d'aide publique au développement par le biais de la coopération internationale, c'est le capital privé qui reste le moteur central, l'investissement privé étant la meilleure chance d'un développement durable. On met en lumière le faible niveau qu'occupent les investissements en général dans le PNB africain (20%), bien plus bas que les niveaux observés en Asie du Sud.

L'investissement est considéré non seulement comme moteur de la croissance, mais aussi comme moyen pour combattre la pauvreté. Les gens pauvres pourront sortir de leur pauvreté à partir de l'expansion des activités dans les fermes et les entreprises, surtout en milieu rural. Le corollaire de ce constat est l'importance d'instaurer un climat attractif pour les entreprises. Ce dernier impliquera entre autres, des instances judiciaires efficaces et impartiales, l'adoption de standards internationaux de

---

<sup>10</sup> On sait qu'un des premiers objectifs des programmes d'austérité économique est le contrôle de l'inflation

comptabilité, un système bancaire efficace et bien supervisé. Ce climat propice est aussi fort dépendant des grands équilibres économiques qui conditionnent les rendements des entreprises (contrôle de l'inflation et des mouvements des taux de change). Cela exigera des banques centrales indépendantes, ainsi qu'un contrôle efficace des dépenses publiques.

L'ONU reprend le thème des privatisations (même si cela porte le nom de « partenariat entre secteur public et secteur privé ») qu'elle juge positives. Ainsi, la présence de grandes entreprises transnationales est considérée comme un bien pour le pays. Elles permettront de boucher les énormes manques en termes d'infrastructures ou de télécommunications, secteurs susceptibles de favoriser l'insertion dans le global. La seule limite ou recommandation qu'elle fait est que, à la différence des grands secteurs des infrastructures, des télécommunications et des transports, le secteur de la fourniture de biens et services sociaux soit confié non pas à des entreprises étrangères, mais bien à de petites entreprises locales.

### **Reconsidérer le problème récurrent de la dette des pays africains**

L'ONU constate que l'initiative « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTTE) n'a pas été assez loin et qu'en général les pays sont sortis de ce processus avec une dette considérable, alors que le but était justement de limiter celle-ci à un niveau « soutenable ». « Soutenable » signifie que les paiements faits en service de la dette laissent au gouvernement un solde suffisant permettant au pays de poursuivre un processus de développement. L'ONU rappelle, à ce titre, que la définition de la « soutenabilité » est le plus souvent arbitraire et qu'en général, les calculs sont faits selon des estimations trop optimistes (en fonction des exportations, du taux de croissance attendus) rendant, par exemple, inadéquats les plans de remboursement de la dette.

L'ONU propose donc que les plafonds en matière de service de la dette soient fixés en fonction des rentrées fiscales et non sur base des revenus d'exportation, ce qui est le critère habituel en la matière. Elle insiste pour que les allègements de dette dégagent de réelles ressources supplémentaires permettant d'attaquer de gros problèmes tels que le SIDA et ne se fassent pas au détriment d'autres flux d'Aide Officielle au Développement (ODA). Ainsi, on sait, par exemple, que les propositions faites lors du sommet du G8 en 2005 octroyaient des remises de dette en échange de baisses de flux d'aide concessionnelle provenant de l'IDA, filiale de la Banque Mondiale, pourtant cruciaux pour la gestion journalière du pays.

### **Accès au marché**

On a aujourd'hui tendance à déclarer qu'il est préférable de permettre au Sud de pouvoir faire un commerce rémunérateur plutôt que de faire des dons purs et simples. L'ONU attire cependant l'attention sur le fait que la population entière ne reçoit pas automatiquement les bénéfices du commerce. Cela requiert, en effet, des pré-conditions sociales et institutionnelles. Et dans ce domaine, il faut permettre aux pays de faire des innovations institutionnelles nécessaires car clairement, il n'existe pas de taille unique pour les règlements qui sont pris dans le cadre de l'OMC. Ainsi l'ONU reconnaît le fardeau que représentent pour un grand nombre de pays les accords de l'OMC et qu'il est donc impérieux d'évaluer l'impact de ceux-ci.

En matière de commerce, l'ONU remet l'accent sur les engagements des partenaires Nord qu'entraîne le NEPAD, à savoir principalement la baisse des tarifs douaniers (« à des niveaux au moins aussi bas que la moyenne pour les produits non-agricoles »). L'ONU préconise aussi une plus grande utilisation des conditions commerciales préférentielles pour les pays en développement qui doivent être étendues à tous les pays de l'Afrique (ex : l'initiative TSA « Tout Sauf les Armes » de l'UE)<sup>11</sup>.

L'ONU rappelle que les barrières mises par les pays riches aux produits du Sud représentent des pertes très importantes pour les pays en voie de développement. Celles-ci ont été estimées en 2002 à \$ 182 pour les services, \$ 162 pour les produits non-agricoles et \$ 32 pour les produits agricoles<sup>12</sup>. Rappelons que le montant actuel de l'aide au développement représente environ \$ 57 milliards. Finalement, vu que l'OMC reste dominée par les pays industrialisés, l'ONU considère qu'il est important d'améliorer les capacités réelles (formation, personnel..) permettant à un pays de participer aux négociations sur le commerce...

### **Evaluation de la position de l'ONU**

L'ONU ne remet pas en cause le système actuel. L'objectif du développement reste l'insertion dans la société mondialisée. Vu la prééminence de la finance et de l'économie, l'important est de se doter d'institutions efficaces qui doivent être modernisées selon les critères d'efficacité de cette société mondialisée. Ces institutions restent au service du bon fonctionnement du marché.

Toutefois, l'ONU réinsiste sur l'aspect d'engagements existants des deux côtés. Pour certains points importants, elle n'hésite pas, quoique timidement, à rappeler les promesses du Nord.

Ainsi, les recettes de la Banque Mondiale et du FMI pour l'Afrique restent trop globales, elles devraient davantage prendre en compte la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les pays. De plus, ces institutions continuent à promouvoir des coupes dans les dépenses et donc à freiner la demande interne, cela ayant en fin de compte une tendance restrictive sur les économies. Il y a là une remise en cause timide mais réelle des recettes néo-libérales.

Pour l'ONU, le secteur privé reste un moteur privilégié. Même si on parle bien des entreprises étrangères et nationales, on ne peut s'empêcher d'y voir la mise en concurrence d'acteurs de taille et de force tout à fait disproportionnées. On ne peut plus s'empêcher de voir dans cette recommandation la volonté des entreprises multinationales de se réserver un accès facile au marché africain. On semble oublier les nombreux témoignages attestant de l'échec de la reprise de secteurs publics clés par de grandes firmes internationales.

Pour M. DIOUF, quand il est fait référence au développement du secteur économique, c'est surtout le développement du secteur minier qui est visé. Ce

---

<sup>11</sup> Voir [www.europa-eu-un.org](http://www.europa-eu-un.org)

<sup>12</sup> Voir ECA, 2002

secteur est celui qui intéresse en premier lieu les investisseurs internationaux comme cela a été le cas dans le passé d'ailleurs.

L'ONU continue à prôner une ouverture encore plus forte des frontières qui, d'après elle, profitera à tous. Elle rappelle l'engagement du Nord et la grande responsabilité des pays riches à cet endroit, notamment au vu de la politique de subsidiarité et de protection de leurs marchés.

Ici, on touche un point de discordance important dans les discours sur le développement. Faut-il plus ou moins d'OMC ? On peut penser que le fonctionnement de l'OMC est biaisé à la base et que tous les accords seront toujours en défaveur du Sud. Pour d'autres, si cela ne fonctionne pas, c'est que les principes de l'OMC ne sont pas appliqués comme il faudrait, alors que les lois qui y sont votées sont des garants importants contre un commerce international sans plus aucune réglementation. On reste conscient de l'importance du fardeau de la dette. On propose d'autres critères de calcul des allègements octroyés, mais sans remettre en cause l'état actuel de l'endettement et sans jamais soulever le caractère illégitime, odieux ou inique de certaines dettes.

#### **D. Conclusion**

Comme on le voit, le thème du NEPAD rejoint celui de la mondialisation et la façon de l'appréhender. D'une manière très simplifiée, nous pourrions distinguer trois approches : d'un côté l'approche « TINA » (« There is no alternative ») pour qui il n'y a pas d'alternative à la mondialisation ; ensuite, ceux qui prônent la mondialisation mais accompagnée d'une réforme des institutions qui la gouvernent et enfin ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de mondialisation autre que néo-libérale et que donc le discours « mondialisation » ne serait en fait qu'un discours de pouvoir.

Les tenants de cette dernière opinion reprochent souvent au discours dominant sur la mondialisation son « armature idéologique et politique » qui consiste en « un ensemble de principes de base qu'on utilise pour tenter de la fondre et de la faire accepter partout. »<sup>13</sup>. Dans ce sens, le NEPAD illustre plutôt qu'une avancée, « un dramatique glissement de pouvoir, une profonde défaite des mouvements, femmes, syndicats, travailleurs »<sup>14</sup>.

On peut prôner l'insertion dans le système mondial, soit par efficacité soit par éthique. Il ne faut pas oublier que pour beaucoup d'Africains le modèle à suivre reste la mondialisation et le modèle occidental. Dans le groupe du milieu, on défendra l'idée selon laquelle d'importantes réformes au système s'imposent : OMC, gestion de la dette des pays en développement, coopération internationale... Ici, la mondialisation est vue, qu'on le veuille ou non, comme incontournable et si l'on veut engranger quelques résultats, il est plus fécond de partir de la situation actuelle et tenter de faire évoluer les choses, fût-ce de manière très modeste, plutôt que de désirer des changements radicaux qui n'auront jamais lieu...

---

<sup>13</sup> PRISO 2005

<sup>14</sup> BOND 2002

De toutes façons, il est toujours bon de rappeler les rapports de pouvoir qui sont sous-jacents aux politiques préconisées et on peut en effet s'interroger sur la remarque de M. PRISO selon laquelle « l'Histoire humaine ne livre aucun, absolument aucun exemple de pays qui s'est développé grâce à l'aide des pays qui dominaient le monde à la même époque ». A ce titre, le NEPAD reste un discours quelque peu culpabilisant pour les pays du Sud. Cela n'empêche pas qu'il peut (par exemple en focalisant l'attention du public) susciter des retombées positives pour les populations concernées. Sans doute que le chemin du progrès emprunte des voies tortueuses au-delà de tous modèles...

Il n'en reste pas moins que, si tous ces plans pensés par la communauté internationale, principalement dans les cénacles des pays riches, ne donnent réellement aucun résultat d'ici quelques années, quelle légitimité auront encore ces institutions internationales promotrices, y compris l'ONU ?

Les DSRP sont un nouvel instrument d'intervention proposé en 1999 par la Banque Mondiale et le FMI devant servir de cadre à des allègements de dette pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ). Cela répond, d'une certaine manière, aux ONG qui demandaient que le désendettement (les remises de dette) soit lié à la lutte contre la pauvreté.

Les DRSP visent à favoriser des stratégies de réduction de la pauvreté initiées et prises en main par le pays qui soient globales, planifiées et inscrites dans une perspective à long terme. Elles doivent impliquer une large participation, une meilleure coordination entre les partenaires (le gouvernement, la société civile et la communauté des donateurs). Et surtout, ces stratégies doivent être centrées sur la réduction de la pauvreté (veiller, par exemple, à une croissance favorable aux pays pauvres). Ce cadre stratégique très précis constitue aussi une condition préalable à l'octroi de prêts favorables par la Banque Mondiale ou le FMI, mais à la demande d'aide auprès d'autres bailleurs de fonds. Les enjeux sont donc considérables pour les pays à faibles revenus. Une non-acceptation ou un refus de se plier à cette exigence peuvent signifier la perte de l'accès aux crédits commerciaux et donc un frein mis aux échanges commerciaux et même un risque d'effondrement de l'économie nationale. De toute évidence, ces DRSP ont depuis lors occupé une place centrale dans toutes les discussions de politique du développement, étant censés inspirer non seulement les politiques nationales, mais aussi toute la coopération internationale.

Le bilan est mitigé. Si certains points ont été jugés positifs (par exemple, le centrage explicite sur la lutte contre la pauvreté, une plus grande transparence des budgets, l'augmentation des contributions accordées aux secteurs sociaux), des critiques très virulentes ont été formulées par des ONG ou d'autres associations. La participation a été réduite à une simple consultation qui, de plus, laisse de côté la plupart des groupes marginalisés. On critique aussi le rôle prépondérant joué par les institutions de Bretton Woods dans la conception et l'élaboration de la stratégie (surveillance du processus, pouvoir de veto). On relève le manque de cohérence entre les réformes macro-économiques et structurelles imposées et les mesures de lutte contre la pauvreté ainsi qu'une évaluation trop optimiste des coûts qui constitue, le plus

souvent, la programmation d'un nouvel endettement. Enfin, on cite une ignorance totale des injustices structurelles comme causes de certaines situations de pauvreté.

Sources : "Les DSRP fact sheet", Swiss Aid / Le PNUD « Evaluation du rôle du PNUD dans le processus des DSRP » / "La réalité de la pauvreté. Politiques de coopération 2002, Les cahiers de la solidarité, CRID.

### Références

- Economic Commission Africa (ECA), Johannesburg 2002, "What NEPAD implies for african policy makers ?"
- PRISO Moukoko , Janvier 2005, « Coopération, Mondialisation. NEPAD pour le développement de l'Afrique ? »
- DIOUF Makhtar, Novembre 2004 « Regard Froid sur le NEPAD. Origine, nature et destin d'un document » (Source Gresea)
- Labour and Research Institute (South Africa) LaRRI 2003, "NEPAD, a new partnership between rider and horse ?"
- Issa G. SHIVJI, 2005, "The Changing Development Discourse in Africa"
- BOND Patrick - Alternative Information for Development Centre – AIDC, April 2002, "NEPAD, an annotated critique from South Africa"
- PNUD, octobre 2005, "Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : une stratégie africaine de développement"

**Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) :**  
**un pilier central du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique**  
**(NEPAD) -**  
**Ses limites au Rwanda**  
*Par EuRAC*

*EuRAC, réseau européen pour l'Afrique centrale, concentre son travail de plaidoyer sur 3 pays de la région : Burundi, Rwanda et République Démocratique du Congo. En raison de la dimension régionale des problèmes et des solutions, les membres d'EURAC ont décidé d'adopter une approche résolument régionale dans leurs interventions.*

*Les membres de notre réseau sont actifs auprès des populations et des sociétés civiles de la sous-région dans différents domaines, qu'il s'agisse du développement, de la défense des Droits Humains ou de l'intervention humanitaire comme peuvent l'exiger certaines situations d'urgence.*

Pour le moment, parmi les pays de la région, seul le Rwanda participe au Mécanisme d'Evaluation par les Pairs (MAEP). A côté de ce premier exemple concret, il existe également des pays où la société civile encourage un tel mécanisme, comme en République Démocratique du Congo. Par conséquent, notre article se concentrera sur le processus d'élaboration du MAEP au Rwanda ainsi que sur les enjeux et limites d'un tel processus, tout en soulignant les possibles interactions avec la société civile.

### ***Le MAEP – un pilier central du NEPAD***

**Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)** est une initiative africaine dans laquelle les pays du continent s'engagent à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie afin de créer les conditions d'un développement durable. Au travers de la Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique et économique et la gestion des entreprises adoptée par le Sommet de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) en juillet 2001, les gouvernements africains ont réaffirmé leur engagement envers la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il a été convenu que le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) servirait à surveiller le respect de ces engagements par les pays y ayant adhéré. Le document de base du MAEP a été approuvé par le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD et endossé ensuite par le Sommet de l'Union Africaine (UA) en Afrique du Sud en juillet 2002.

Le MAEP représente un engagement des dirigeants africains à partager de bonnes pratiques et à exercer une pression des pairs pour répondre aux crises de

gouvernance<sup>15</sup>. L'objectif fondamental du MAEP est « *d'encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique élevée, un développement durable et une intégration économique sous-régionale et continentale accélérée grâce au partage des expériences et au renforcement des meilleures pratiques et des acquis, y compris l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins dans le domaine du renforcement des capacités* ». Par conséquent, le mandat du MAEP consiste à garantir que les politiques et les pratiques des Etats participants sont conformes aux valeurs, codes et normes convenus en matière de gouvernance politique et économique et de gestion des entreprises, tels qu'ils sont définis par la Déclaration sur la démocratie.

Il convient de saluer ici l'engagement des pays africains à s'ouvrir aux possibles commentaires d'autres pays sur le domaine sensible de la gouvernance. Cet engagement marque une certaine volonté politique de conduire des analyses plus poussées dans un tel domaine. Cependant, il convient de garder en tête quelles seront les réactions des pays concernés aux recommandations issues du rapport... Au niveau du continent, seuls le Ghana et le Rwanda ont déjà terminé leur processus d'évaluation.

Il faut également souligner ici que le MAEP n'a rien d'obligatoire : 25 pays s'y sont déjà inscrits<sup>16</sup> et d'autres devraient suivre. A cet égard, il est intéressant de noter que dans certains pays, c'est la société civile qui pousse et tente d'influencer le pays à adhérer au MAEP. C'est le cas en RDC, où les journées de restitution sur le rôle de la société civile Congolaise dans la mise en œuvre du NEPAD et les MAEP (mars 2006) ont adressé des recommandations au gouvernement en ce sens, notamment l'importance de créer un groupe parlementaire sur le MAEP et d'adhérer au MAEP afin d'intégrer les normes internationales en matière de transparence et de gestion des ressources publiques. Ce phénomène contrecarre la critique souvent adressée au MAEP car considéré comme une affaire entre chefs d'Etat sans réelle implication de la société civile. Dans le cas de la RDC, il est intéressant de noter que la dynamique vient de la société civile elle-même. Plusieurs ateliers et réunions ont d'ailleurs abordé ce thème afin d'évaluer et d'analyser l'implication de la société civile dans le MAEP, notamment afin de mettre en évidence des pistes pour que cette dernière joue un rôle plus important (voir en ce sens la Déclaration de la Société Civile – Atelier d'Addis-Abeba sur le MAEP, 18 janvier 2006<sup>17</sup>)

## **Comment fonctionne concrètement le MAEP ?**

Une fois inscrit à un tel mécanisme, le pays reçoit un questionnaire standard sur la gouvernance politique et économique et la gestion des entreprises ainsi que sur le

---

<sup>15</sup> EuRAC, « [Pour Une Coopération européenne au service de la paix : Eléments de contenu et indicateurs de suivi pour un dialogue politique avec l'Afrique Centrale](#) », p. 12

<sup>16</sup> Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Zambie.

<sup>17</sup> Le Moniteur du MAEP, Numéro 1, Avril 2006, p. 2.

développement socio-économique. Par la suite, le pays entame une évaluation et des consultations nationales afin de formuler un programme d'action. Une équipe d'experts se rend dans le pays afin de dialoguer avec de hauts fonctionnaires, des membres des partis politiques, des parlementaires ainsi que des représentants de la société civile. Grâce à ces informations, le groupe d'expertS prépare un rapport détaillé sur les problèmes existants et suggère des options pour rectifier la situation tout en tenant compte des réalités et ressources nationales.

Le pays bénéficie ensuite d'un droit de regard sur le rapport avant sa publication officielle afin de répondre aux conclusions et de défendre son point de vue sur la façon dont il compte combler les lacunes mises en évidence dans le rapport. Finalement, le rapport sur le pays et le programme d'action sont rendus publics.

### ***Le MAEP au Rwanda : élaboration et contenu du rapport***

Après de longs mois d'attente, le rapport du MAEP sur le Rwanda vient d'être officiellement publié (<http://www.devpartners.gov.rw/>). Son élaboration fut longue et laborieuse et il convient de remettre le processus dans son contexte. Comme de nombreux pays participants au NEPAD, le Rwanda a également installé son point focal NEPAD et les activités du MAEP au sein du bureau du Président. A côté de cela, le Rwanda a également mis en place une Commission nationale MAEP afin de coordonner les activités du processus de révision nationale. Un autre organisme a également été mis en place : le comité de direction du MAEP dont le rôle est resté flou pendant tout le processus.

Une mission de soutien MAEP (juin 2004) s'est rendue au Rwanda, suivie par l'auto-évaluation du pays ainsi que la rédaction du rapport préliminaire du Programme national d'action. Le rapport d'auto-évaluation a été largement critiqué car de nombreux problèmes n'étaient pas analysés en profondeur, tels que le rôle du Rwanda en RDC, une séparation des pouvoirs inadéquate, les tensions au sein de la société rwandaise et autres problèmes politiques.

Au niveau du contenu, le rapport MAEP pour le Rwanda indique que malgré les avancées au niveau de la volonté politique du Rwanda, de nombreux obstacles empêchent de progresser dans de nombreux domaines : le manque de capacité et le manque de ressources freinent la mise en œuvre des engagements politiques.

La question de la terre reste un facteur de conflit potentiel, comme indiqué par le rapport, vu les problèmes de densité, de manque de ressources ou d'alternatives économiques pour les populations rurales. Les questions du pluralisme politique et du multipartisme représentent un autre enjeu de taille pour l'avenir du Rwanda.

Pour de nombreux experts, le bilan d'évaluation des pairs pour le Rwanda est plutôt mitigé, même si les progrès accomplis dans le développement socio-économique sont encourageants, notamment en termes de bonne gouvernance, dans l'éducation et plus particulièrement dans la promotion des infrastructures. De nombreux défis restent à surmonter : le système politique caractérisé par le consensus absolu au lieu de la libre participation des partis politiques réunis dans le forum des partis, la légitimité des juridictions gacaca et la confiance en une justice indépendante. Le rapport souligne également les bons résultats opérés par le Rwanda dans la promotion des droits de la femme, le système des mutuelles de santé, les efforts entrepris dans le domaine de l'éducation formelle et informelle ainsi que dans le développement participatif.

Le rapport indique par ailleurs que pour mettre en œuvre ces défis, le budget nécessaire est de 95 millions de dollars pour un programme d'actions de 3 ans. Il convient de remarquer ici que ce montant est de loin inférieur à celui du Kenya ou du Ghana, évalué à des milliards de dollars. Notons également ici qu'aucune sanction n'est prévue en cas de non-application des recommandations mises en évidence par le rapport...

Enfin, soulignons que du côté de la société civile, de nombreuses critiques ont été émises vu le moindre rôle qui lui a été accordé pendant le processus. A ce sujet, il faut se demander si ce manque d'implication est dû à un manque de ressources de la société civile ou à un manque de connaissance du processus en tant que tel. Par ailleurs, on peut aussi se demander s'il n'existe pas un certain sentiment de fatigue face à de nouveaux processus de consultations après les gacaca etc... Enfin, des critiques se sont également élevées au sujet de la place prépondérante du Président durant le processus....

Pour conclure, nous souhaitons insister ici sur les limites du MAEP. Sans réelle interaction et complémentarité entre les différents donateurs et plans de développement, le MAEP restera lettre morte, notamment en ce qui concerne la nécessité de trouver de nouveaux financements. Ainsi, pour EuRAC, il est crucial que les recommandations issues du MAEP soient prises en considération par les autres bailleurs de fonds lors de la mise en œuvre de projets ou programmes relatifs à la bonne gouvernance, notamment lors de la définition de leurs propres indicateurs pour la coopération. Le rôle de la société civile doit être reconnu aux différents stades du processus : tant en amont qu'en aval des consultations, élaborations et suivi des recommandations issues du rapport MAEP. Enfin, la question d'absence de sanction en cas de non-application des recommandations laisse également la porte ouverte à de nombreuses interrogations sur la « *force et l'influence* » des pairs dans le domaine de la gouvernance

**Le NEPAD vu par un Africain**  
**Interview de Zeba Yacouba, coordinateur de Dakupa au**  
**Burkina Faso**  
*(Propos recueillis par Milena Merlino)*

**Synonyme d'entraide et fraternité dans le travail, Dakupa est une fédération regroupant 31 organisations paysannes de base, dont 15 groupements de femmes. Depuis Garango, au Sud-Est de Ouagadougou, ce partenaire de Frères des Hommes met en oeuvre des actions qui visent à lutter contre la pauvreté en milieu rural et l'exode des agriculteurs vers les villes. Zeba Yacouba, coordinateur de Dakupa, nous parle de sa perception du NEPAD.**

« Je pense que le NEPAD témoigne de l'émergence d'une nouvelle vision du développement chez les Africains. Auparavant, selon l'optique « classique », la plupart des programmes étaient imposés de l'extérieur par les bailleurs de fonds. Par contre, nous pouvons observer que les projets contenus dans le NEPAD sont ceux que les Africains ressentent comme prioritaires.

Mais ce n'est pas là la seule nouveauté. Ainsi, par le passé, chaque pays pensait qu'il pouvait se développer d'une manière endogène, seul. Les projets « inter-Etats » n'étaient pas du tout favorisés. Le développement n'était pas perçu dans une perspective large, de grande envergure. Chaque Etat concevait son plan de développement et suivait sa route seul. Le NEPAD ouvre une nouvelle voie en ce sens qu'il introduit une vision beaucoup plus globale du développement de l'Afrique, ce qui constitue un aspect positif à mon sens.

Par conséquent, ce projet demande un véritable effort de consultation entre Etats africains. Il dépasse les frontières. Ainsi, on y prévoit une ligne de chemin de fer qui relie Conakry, le Burkina, le Mali, etc. Un tel projet ne manque pas d'envergure. Et il y en a d'autres....Cette approche favorise vraiment les échanges entre pays africains, une vision qui me plaît grandement car elle exprime notre complémentarité dans le développement.

Si ces projets favorisent les liens entre Etats, ils portent aussi sur des activités à long terme et dépassent la longueur des mandats présidentiels. Il ne s'agit pas d'actions ponctuelles ! Cet aspect est essentiel pour le développement de l'Afrique. Par le passé, nous avons assisté à la mise en place de projets dont la durée de vie ne dépassait pas celle d'un mandat. C'était un peu l'optique « Après moi le déluge ! », si je puis dire, ou « Après mon mandat, je me soucie peu de ce qui peut arriver au pays, pourvu que mon bilan soit positif ! ». Le NEPAD ne laisse plus de place à ce type de réaction.

Autre point positif, le NEPAD entend mettre à contribution les ressources humaines locales. Il y a en effet beaucoup de compétences en Afrique et malgré tout, nous Africains, continuons à faire appel à des ressources extérieures. Il faut dès à présent valoriser notre potentiel et ça, c'est clairement dit dans le message. Pour moi, c'est une excellente idée.

Enfin, j'ajouterais que c'est un projet qui demande la contribution de différents bailleurs de fonds : l'Union européenne, les USA... Tous sont regroupés autour d'une même tâche et cela peut permettre, si cela fonctionne, de mobiliser beaucoup de fonds, mais aussi d'harmoniser la manière de voir et de faire.

Ce tableau positif ne doit pourtant pas occulter certains points problématiques. Ainsi, si certains chefs d'Etat disent être acquis à la cause du NEPAD, ils continuent toutefois à cultiver la politique de l'individualisme et ne voient pas la nécessité absolue de s'unir à d'autres pour développer l'Afrique. Ainsi, quand un projet ne concerne pas son propre pays dans l'immédiat, le gouvernement est souvent loin d'être enthousiaste. Pourtant, il faut comprendre qu'il est important de supporter un processus de planification qui ne permette pas de développer en même temps des projets pour tous les pays. Il faut accepter que les Etats, à tour de rôle seulement, pourront bénéficier des actions. Cela exige de la patience ainsi qu'un changement radical des mentalités.

La seconde difficulté est qu'il faut reconnaître que les moyens ne suivent pas et le processus s'en trouve bloqué pour le moment. L'argent n'est pas encore investi, les ressources ne sont pas encore mobilisées. Que doit-on comprendre derrière ce retard ? Est-ce que cela signifie que l'on ne veut pas prendre le risque d'investir ? Ou, tout simplement, que l'on craint le développement de l'Afrique ? Les partenaires nous mettent-ils de côté ? Je veux dire par là que l'on sait que l'Afrique a des potentialités multiples (ressources naturelles et humaines)... Mais, on ne fait pas de son développement une priorité. Pourtant, des questions urgentes se posent à tout ce continent et malheureusement, il semble que les bailleurs de fonds ne le voient pas de la même manière.

Enfin, et c'est peut-être là une remarque secondaire, il existe un conflit de leadership au niveau du NEPAD. C'est inutile. L'Afrique a aussi ses superpuissances : le Sénégal et le Nigeria se battent pour la paternité du programme. Que celui-ci soit le fruit de Wade ou d'Obasanjo, quelle importance cela a-t-il ? L'essentiel est qu'il existe un plan de développement pour notre continent et qu'il puisse être mis en œuvre.

En résumé, je me réjouis de cette initiative. Mais il me semble important que les populations s'approprient aussi ce projet. Ainsi, si vous interrogez un infirmier ou un instituteur au Burkina, il vous dira qu'il n'a jamais entendu parler du NEPAD. Mais je

pense que nous devons tous y être sensibilisés car nous sommes tous acteurs du développement. Tout le monde y participe : depuis des associations

comme Dakupa jusqu'aux artistes ! Mais cela ne suffira pas encore pour rendre le projet viable : il faut bien entendu que les partenaires Nord s'approprient eux aussi ce projet et cela signifie qu'ils soient prêts à mettre sur la table les ressources nécessaires au développement de l'Afrique ».

## **Le NEPAD : Quand l'Afrique arpente les chemins du développement**

*Par Mamadou Ndiaye, Coordinateur d'Enda Graf (Sénégal)*

Le NEPAD est une initiative importante prise par les chefs d'Etat Africains comme pour aller enfin à l'assaut des contraintes du développement et placer dans l'Afrique dans le cercle des pays développés. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est une vision et un cadre stratégique pour la Renaissance de l'Afrique. Il vise entre autres objectifs : l'éradication de la pauvreté et la création de conditions pour que les pays africains s'engagent résolument dans la voie de la croissance et du développement. La réduction de l'écart qui sépare l'Afrique des autres pays dits développés dans un contexte de mondialisation est le défi majeur. Le NEPAD met l'accent sur la valorisation des ressources propres à l'Afrique. Le développement des infrastructures constitue une action prioritaire, car la construction des routes et des chemins de fer de Dakar au Cap, ou de l'Afrique du Nord vers d'autres pays participe à l'intégration des marchés et contribue à la viabilité des échanges économiques. La réduction de la fracture numérique et le relèvement du niveau de qualification des populations visent la valorisation des ressources humaines dans les programmes de développement. Le NEPAD sera un simple *Machin* si la volonté politique des Etats africains reste lettre morte. Il s'agit là d'un important pari à gagner dans un contexte où l'idéal panafricaniste doit encore conquérir les esprits et les cœurs et être traduit en acte concrets dans les programmes de développement. Il est bien vrai que la paix, la sécurité et la gestion des conflits figurent en bonne place dans le NEPAD. Cependant, on ne peut ne pas s'interroger sur les enjeux géopolitiques qui nous renvoient aux zones d'influence qu'entretiennent certaines grandes puissances économiques en Afrique et qui peuvent gêner toute dynamique fédératrice des pays africains. La souveraineté de chaque pays est toujours de rigueur, avec les drapeaux et les hymnes nationaux qui affirment la fierté nationale. La plupart des pays d'Afrique sont victimes de l'aide qui les appauvrit chaque jour davantage. Ainsi, le NEPAD ne se développera durablement qu'en s'attaquant également à cette paradoxale question de la dette.

Les contraintes liées à la mise en œuvre du NEPAD doivent constituer des repères forts. L'afflux de capitaux étrangers en Afrique s'accompagne forcément de la délocalisation des industries polluantes qui constituent une menace sérieuse. On peut se demander comment l'Afrique pourra se développer avec essentiellement des capitaux étrangers. Ce n'est pas que faire de la mauvaise foi ou mépriser l'intelligence de ses concepteurs et de ceux qui y croient ; mais il s'agit pour nous de lancer une chaude alerte, d'allumer des feux de signalisation pour bien baliser le chemin. C'est aussi une exigence pour nous autres.

La stratégie de mobilisation des ressources requiert une approche créative, mais elle cache les pièges que nous avons survolés plus haut. La stratégie s'articule autour des points suivants : l'augmentation de l'épargne et des investissements domestiques, l'amélioration de la gestion des revenus et dépenses publics, l'augmentation de la part de l'Afrique dans le commerce mondial, l'attraction des Investissements Directs Etrangers et l'augmentation des flux de capitaux à travers une réduction plus conséquente de la dette et une augmentation des flux de l'A.P.D. (Aide Publique au Développement).

Frères des Hommes est une association de coopération et de solidarité internationale présente en France, en Belgique, au Luxembourg et en Italie. Elle existe depuis 1965 et a soutenu plus de 1000 projets de développement dans plus de 40 pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie.

Ces projets sont conçus et mis en œuvre par les partenaires – associations, ONG ou mouvements sociaux locaux – avec lesquels Frères des Hommes entretient des relations basées sur la réciprocité, la transparence et la co-responsabilité.

Frères des Hommes travaille également en Europe dans le domaine de l'éducation au développement et de la sensibilisation du grand public aux réalités du Sud afin de promouvoir la solidarité internationale.

**Frères des Hommes asbl / rue de Londres 18, 1050 Bruxelles / tél : 02/512.97.94 /  
fax : 02/511.47.61 / [www.freresdeshommes.org](http://www.freresdeshommes.org) / e-mail : fdhbel@skynet.be**